

NOVEMBRE 2013

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

ENQUÊTE AUPRÈS DES ENTREPRISES AQUITAINES



# AVANT-PROPOS



**Laurent COURBU**  
Président de la  
CCI Aquitaine



**Alain ROUSSET**  
Président  
du Conseil régional d'Aquitaine

## Intégrer la RSE au bilan des entreprises

Véritable projet d'entreprise et outil de management, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche fédératrice qui motive et encourage la créativité et la productivité. Il s'agit pour l'entreprise de se démarquer en devenant plus responsable et plus durable aux yeux de son marché.

Avec l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition des Trophées RSE, la CCI Aquitaine, en partenariat avec le Conseil régional et l'Etat, récompense l'engagement exemplaire de certains dirigeants qui, pour produire tout en respectant l'homme et l'environnement, ont généralement mis en place une nouvelle organisation ou se sont engagés dans des investissements à moyen ou long terme.

À l'heure où la culture d'entreprise est quelque peu remise en question, la RSE peut agir comme un nouveau facteur de cohésion interne. Un sentiment de fierté d'appartenance que l'entreprise doit cultiver tant il peut jouer un rôle déterminant en situation de crise.

## Les entreprises ne sont pas que des entités économiques

Les entreprises fondent la vitalité de nos territoires. Sans elles, sans les emplois qu'elles procurent, sans la richesse qu'elles créent, sans les investissements qu'elles réalisent nos territoires seraient freinés dans leur développement économique. Leur responsabilité est donc grande.

Mais elle va au-delà. Les entreprises, quelle que soit leur taille, ne sont pas que des entités économiques. Elles se doivent également de s'associer aux grands défis qu'affronte notre monde moderne. L'égalité de traitement entre les hommes et la femme, l'exclusion sociale, la lutte contre le réchauffement climatique, la sauvegarde de l'environnement constituent quelques unes de ces batailles où les entreprises sont parties prenantes. D'ailleurs leur intérêt bien compris les y pousse. Que l'on songe à la piètre image qui est celle de compagnie électrique japonaise tenue pour responsable de l'accident de Fukushima. Ou, plus près de nous, en France, aux conséquences de récents scandales sanitaires...

Parce qu'elle est convaincue que la relance de notre industrie ira de pair avec l'affirmation de l'entreprise - bonne - citoyenne, la région Aquitaine soutient depuis sa création les Trophées aquitains de la Responsabilité Sociétale des entreprises, la RSE. Il y a va de l'intérêt de chacun.

## Un levier de croissance



**Michel DELPUECH**  
Préfet de région  
Aquitaine  
Préfet de la Gironde

Distinguer les PME régionales de plus de dix salariés qui ont développé une démarche exemplaire en matière de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises : tel est l'objet de la deuxième édition des trophées en Aquitaine.

En s'impliquant pleinement dans ce projet, aux côtés de la CCI d'Aquitaine, les services de l'Etat, dans la droite ligne des orientations fixées par le Premier Ministre, entendent démontrer que le thème du développement durable et de la responsabilité sociétale est non seulement une demande incontournable adressée par la société civile aux entreprises, mais qu'il peut et doit être aussi un levier de progrès, de croissance et de compétitivité.

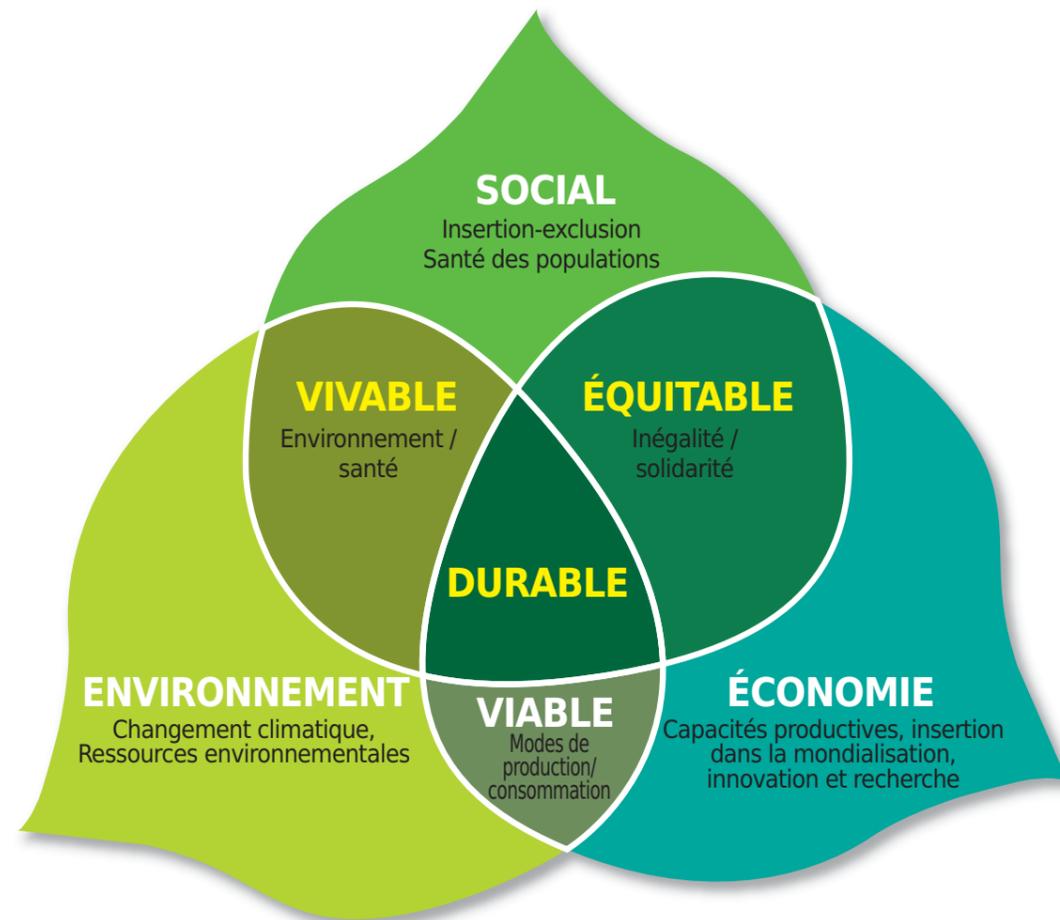
Les lauréats de cette année, que je félicite, en sont une magnifique illustration et je souhaite que tous les acteurs économiques trouvent dans leur exemple, un signe de confiance tourné vers l'avenir.

# QU'EST-CE QUE LA RSE ?

→ La **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE) correspond à la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes (individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation - exemples : fournisseurs, clients, actionnaires, salariés, collectivités, media, ONG, etc.) ;
- respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement (exemple : normes relatives au travail de l'Organisation Internationale du Travail) ;
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

Source : Norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises



Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Traitement CCI Aquitaine



# LES RÉSULTATS À RETENIR

**97 %**  
des entreprises  
aquitaines

ayant répondu mènent  
au moins une action dite  
"responsable"

**36 %**  
des entreprises  
de la région sont impliquées  
dans une **démarche  
globale RSE**

(62 % des entreprises de 50 salariés  
ou plus, 52 % au plan national  
selon l'enquête INSEE en 2011)

**73 %**  
d'entre elles  
expliquent ce choix par une  
**vision personnelle  
stratégique du  
chef d'entreprise**

**Énergie** et  
**services à la personne**  
sont les secteurs  
en pointe en matière de RSE

**90 %**  
des entreprises engagées  
s'impliquent sur  
**l'axe environnement**  
(85 % sur la santé / sécurité)

**17 %**  
des entreprises aquitaines  
n'ont jamais entendu parler  
de RSE

Le principal frein à la RSE est  
**le manque de temps**  
des chefs d'entreprise, suivi  
du manque de budget et  
de compétence

Les principales  
**motivations seraient  
d'ordre financier** :  
augmentation du chiffre d'affaires  
ou réalisation d'économies

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée en septembre 2013 par la CCI Aquitaine, en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine et l'Etat (Direccte et Dreal), par courriel.

351 chefs d'entreprise aquitains y ont répondu.  
L'objectif est de mesurer la perception et l'intégration de la RSE dans les entreprises de la région.

# TÉMOIGNAGE



**Philippe VASSEUR,**  
ancien Ministre, Président du World Forum Lille  
et de la CCI Région Nord de France.

**Quels sont les principaux bénéfices de l'engagement d'une entreprise dans une démarche de RSE ?**

S'engager dans une démarche RSE, c'est avant tout améliorer la performance de son entreprise. En travaillant sur sa politique de ressources humaines par exemple, l'entrepreneur va augmenter l'attractivité de sa structure. Intégrer l'impact environnemental, va permettre des économies d'énergie. Enfin en impliquant ses parties prenantes dans la construction de son offre, l'entreprise pousse la capacité d'innovation et cela se traduit par la conquête de nouveaux marchés. Les bénéfices sont multiples et l'impact économique est réel.

Il est évident que la première responsabilité pour un chef d'entreprise est économique. Sans la réussite économique, l'entreprise disparaît et il est impossible d'investir pour l'avenir. Pour autant les deux autres responsabilités, sociale et environnementale, ne disparaissent pas devant la première: la RSE, c'est justement se placer au centre de ces responsabilités croisées.

La responsabilité sociétale des entreprises est l'élément clé d'un nouveau modèle économique et elle devient - comme débattu lors du World Forum Lille 2012 - un facteur de rentabilité pour les entreprises.

**Quels sont, selon vous, aujourd'hui, les freins quant à l'application de la RSE dans les entreprises ?**

D'après une enquête menée par l'association Réseau Alliances et la CCI Région Nord de France (publiée le 23 octobre 2013), pour les entreprises régionales répondantes, le manque d'argent et de temps sont les principaux freins. Or, la responsabilité sociétale doit s'intégrer totalement dans la stratégie de l'entreprise pour pouvoir porter ses fruits. La RSE ne doit pas être un « projet supplémentaire » ou une masse de travail en plus, mais s'inscrire dans les gènes de l'entreprise. Le peu de demande du marché est également un des freins évoqués mais attention, ce facteur est en évolution constante, en témoigne par exemple la prise en compte de plus en plus systématique dans les appels d'offre de critères RSE. Il en va de même pour la réglementation, qui ne cesse de s'étoffer dans le domaine.

**Que faudrait-il pour que les entreprises puissent appliquer la RSE plus largement ?**

Mieux comprendre le lien entre performance de l'entreprise et RSE. La RSE va permettre la mise en exergue des valeurs matérielles et immatérielles. Une vraie richesse pour booster ses équipes et son activité. Il semble également essentiel d'accompagner les entreprises vers ces changements et de s'assurer de la bonne contagion des bonnes pratiques. L'échange entre dirigeants est une vraie attente et semble un levier d'action fort.

Il ne peut y avoir de responsabilité sans dialogue avec le consommateur. Il est nécessaire de chercher la concertation, revoir les offres en fonction des attentes réelles des clients en matière de RSE : travailler sur la durabilité des produits, sur leur accessibilité, leur pertinence. Une fois averti, le consommateur pourra agir en conscience. Travailler en amont de la chaîne de valeur est tout aussi primordial. L'intégration de la RSE dans le processus d'achats permet de réduire les risques (cf. les crises alimentaires récentes) et d'améliorer la performance de l'entreprise dans une perspective de long terme.

Conduire le changement, aujourd'hui, c'est donc aller vers de nouveaux modèles économiques permettant une croissance responsable, tenant compte de l'épuisement de certaines ressources fossiles à plus ou moins long terme, respectant mieux l'environnement, répondant aux besoins et aux aspirations des peuples, assurant une répartition plus équitable des richesses partout sur la planète.

De très nombreuses bonnes pratiques viennent d'être échangées dans le cadre du 7<sup>ème</sup> World Forum Lille les 23, 24, 25 octobre dernier : près de 200 intervenants venus des cinq continents ont apporté leurs témoignages sur comment changer le modèle de l'entreprise, les relations avec le consommateur, les pratiques d'affaires ou encore le management des hommes. Preuve qu'il existe des entreprises qui réussissent avec leurs parties prenantes à initier un changement maîtrisé et à se projeter dans de nouveaux modèles qui répondent aux défis de notre temps.

# MENÉES EN DEHORS DE LA DÉMARCHE RSE, DES ACTIONS "RESPONSABLES"

**?** Menez-vous actuellement une ou des actions parmi les suivantes ?  
plusieurs réponses possibles



→ Sans aborder ni faire référence à la thématique RSE, la quasi-totalité des entreprises aquitaines déclare avoir mené au moins une action dans au moins l'un des domaines suivants :

- **social** : trois quarts des dirigeants déclarent mener des actions à destination de leurs employés (condition de travail, motivation, intéressement, etc.), 66 % disent promouvoir l'égalité des chances.
- **environnemental** : trois quarts des dirigeants ont mis en place des actions visant à réduire l'impact environnemental de leur activité. 56 % tentent de réduire l'impact de leurs produits.
- **sociétal** : 7 chefs d'entreprise sur 10 interrogés déclarent avoir instauré un dialogue avec leur parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.), 60 % ont engagé une démarche d'achats responsables.

**97 %** des entreprises déclarent mener au moins une action "responsable"

Actions menées	Entreprises ayant répondu
0	3 %
1	2 %
2	5 %
3	6 %
4	9 %
5	11 %
6 ou plus	64 %

L'enquête montre que la RSE reste un concept que beaucoup de chefs d'entreprise ne se sont pas encore appropriés, **même s'ils déclarent mener des actions entrant directement dans le champ de la RSE.**

Une démarche globale de RSE s'inscrit sur le long terme et implique que les entreprises réévaluent leur modèle économique et leur stratégie en intégrant à la fois des problématiques environnementales, sociales et sociétales. Néanmoins, les entreprises déjà engagées sur au moins l'un de ces volets sont dans une recherche de progrès.

# LES ENTREPRISES AQUITAINES ET LA RSE INTÉRESSÉES, MAIS PAS TOUTES IMPLIQUÉES

**?** Quelle est votre perception de la RSE ?  
Une seule réponse possible

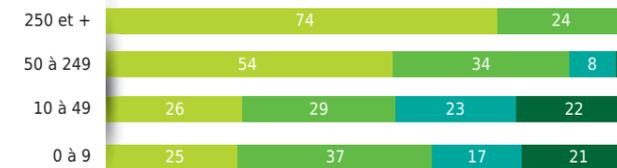
Toutes entreprises (%)



→ En Aquitaine, **36 % des entreprises** ayant répondu à l'enquête **se sont véritablement engagées dans une démarche de RSE**. 17 % des entreprises n'ont jamais entendu parler de RSE.

- Vous avez engagé une démarche globale de RSE
- Vous êtes conscient des enjeux de la RSE, mais vous n'avez pas encore engagé d'action dans ce sens
- Vous avez entendu parler de la RSE, mais ce n'est pas une priorité dans votre entreprise
- Vous n'avez jamais entendu parler de la RSE

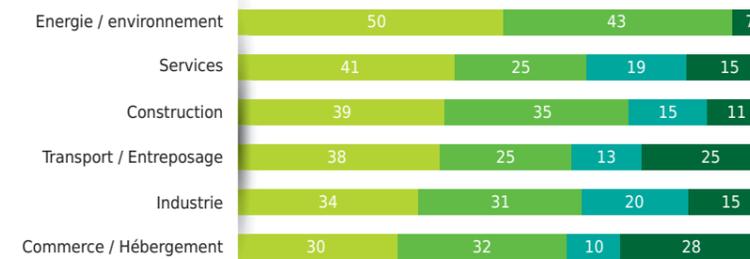
Selon l'effectif de l'entreprise (%)



→ **L'engagement en matière de RSE croît avec la taille de l'entreprise** : un quart des entreprises de moins de 50 salariés a engagé une démarche globale de RSE, cette proportion atteint 62 % pour les 50 salariés et plus et 74 % pour les entreprises de 250 salariés et plus.

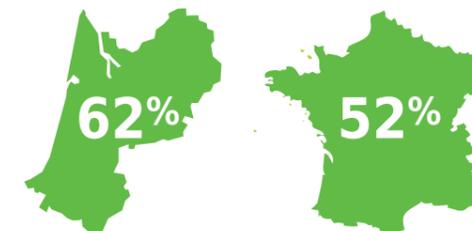
**L'engagement RSE croît avec l'effectif**

Selon le secteur de l'entreprise (%)



→ En Aquitaine, la RSE est **mieux intégrée dans le secteur de l'énergie et de l'environnement ou des services** (entre 40 et 50 %) que dans ceux **du commerce et de l'industrie** (un tiers).

**Le secteur de l'énergie en pointe**



**L'implication RSE des entreprises de 50 salariés et +**

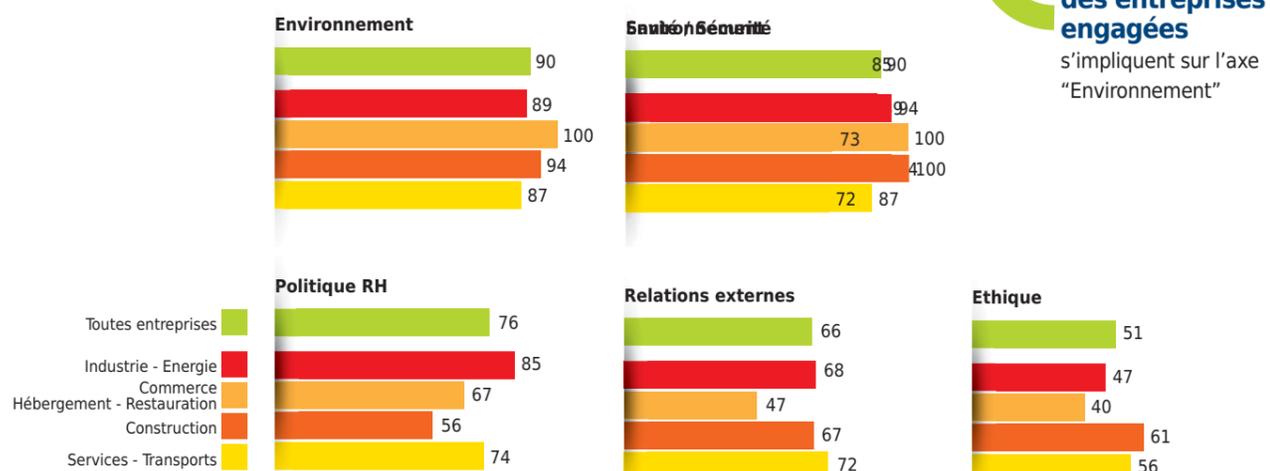
Source : enquête CCI Aquitaine 2013

Source : INSEE 2011

# SOCIAL ET ENVIRONNEMENT, LES 2 PRIORITÉS DES ENTREPRISES IMPLIQUÉES

? **Quels sont les principaux axes de votre démarche ?**  
Plusieurs réponses possibles

90 %  
des entreprises  
engagées  
s'impliquent sur l'axe  
"Environnement"



→ Parmi les 36 % des entreprises déclarant être impliquées dans une démarche globale de RSE, 90 % font de **l'environnement** l'axe principal de leur engagement. Cette proportion atteint 100 % dans les secteurs du commerce et des transports.

→ **Les dimensions sociales** constituent un axe fort parmi **les entreprises engagées** :

- 85 % d'entre elles ont axé leur démarche sur **la santé et la sécurité** (formation, suivi des accidents, conditions de travail, etc.).

L'engagement sur le volet social est le plus fort dans les secteurs de la construction, de l'énergie ou encore de l'industrie le positionne comme un axe principal de leur démarche. Il est de 70 % dans les entreprises des services ayant engagé une démarche RSE.

- Trois quarts des entreprises impliquées dans une démarche RSE incluent **les politiques de ressources humaines** : diversité, handicap, gestion des carrières, dialogue social, égalité, etc. Ceci est particulièrement le cas dans les secteurs de l'énergie et des transports.

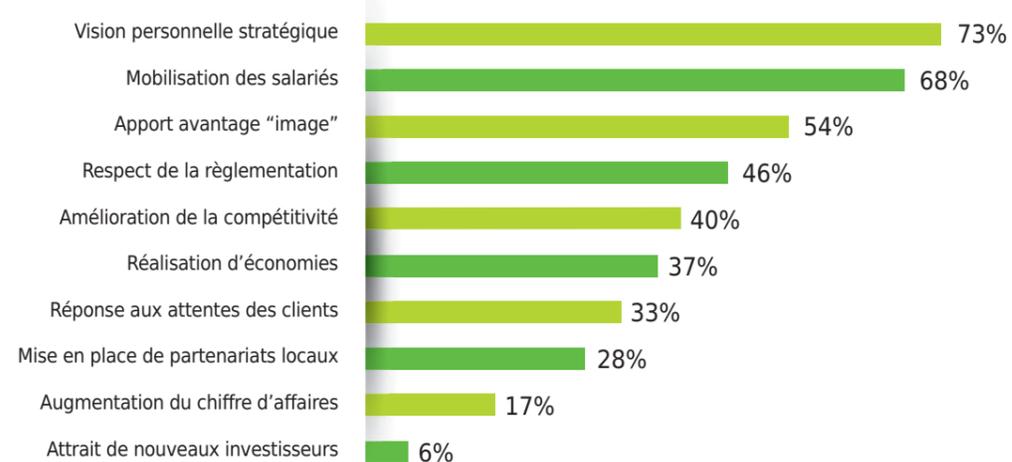
- L'intérêt est plus faible chez les chefs d'entreprise de la construction engagés dans une démarche de RSE : 56% d'entre eux placent la politique ressources humaines comme un axe principal de leur engagement.

→ **L'aspect sociétal** de la RSE, c'est-à-dire les relations de l'entreprise avec l'extérieur, est légèrement moins développé. 66 % des entreprises impliquées dans une démarche de RSE misent sur cet axe. 51 % s'engagent pour le respect de l'éthique.

Les préoccupations sociétales sont particulièrement développés dans le secteur de l'énergie, en pointe en matière de démarche RSE.

# LA VISION DU CHEF D'ENTREPRISE ET LA MOBILISATION DES SALARIÉS, LES 2 MOTEURS DE L'ENGAGEMENT RSE

? **Quelles sont les raisons de votre engagement dans une démarche RSE ?**  
Plusieurs réponses possibles

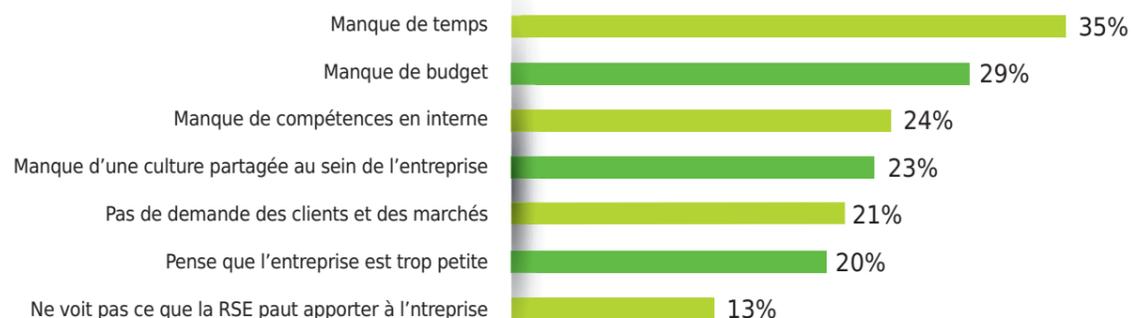


→ L'engagement relève de raisons psychologiques et sociales comme **la vision personnelle stratégique du chef d'entreprise** (73 %) ou la volonté de mobiliser les salariés autour d'un projet commun (68 %). L'amélioration de l'image de l'entreprise demeure un levier important.

## MANQUE DE TEMPS ET MANQUE DE BUDGET, 2 FREINS À L'ENGAGEMENT

**?** *Quels sont les freins à engager une démarche RSE dans votre entreprise ?*  
Plusieurs réponses possibles

### Les freins à l'engagement



→ 64 % des répondants n'ont pas engagé une démarche globale de RSE. **35 % d'entre eux manquent de temps pour un tel engagement. Le budget et les compétences** sont deux autres freins exprimés par respectivement 29 % et 24 % des chefs d'entreprise interrogés.

**Le manque de temps et les restrictions budgétaires sont les freins les plus cités quels que soient la taille et le secteur d'activité des entreprises.** Dans le contexte actuel de crise, ces dirigeants ne font pas de la RSE une priorité.

Pour les entreprises de moins de 10 salariés, la taille peut constituer un frein tandis que celles de 250 salariés et plus évoquent le manque d'intérêt de leurs clients en matière de RSE.

### Le manque de temps, principal frein à la RSE

Salariés	Frein n°1	Frein n°2	Frein n°3
0 à 10	Pas de budget	Trop petite	Pas le temps
10 à 40	Pas le temps	Pas de budget	Pas de compétence
50 à 249	Pas le temps	Pas de culture partagée	Pas de budget
250 et +	Pas le temps	Pas de demande clients	Pas de budget

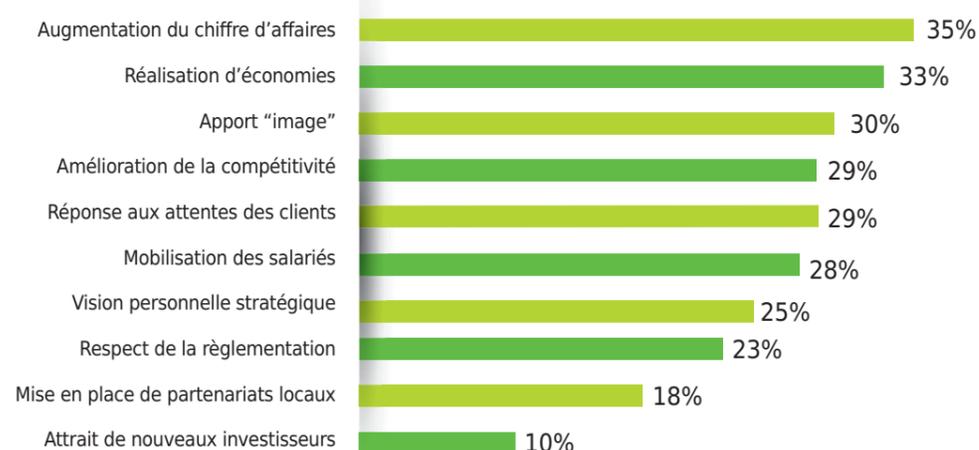
### Les freins en fonction du secteur

	Frein n°1	Frein n°2	Frein n°3
<b>Industrie</b>	Pas le temps	Pas de budget	Pas le temps
<b>Commerce Hébergement Restauration</b>	Pas le temps	Pas de budget	Trop petite
<b>Construction</b>	Pas le temps	Pas de culture partagée	Trop petite
<b>Energie Environnement</b>	Pas le temps	Pas de demande clients	Pas de budget
<b>Services</b>	Pas de budget	Pas le temps	Pas de compétence
<b>Transport Entreposage</b>	Pas de demande clients	Pas de culture partagée	Pas le temps

## CHIFFRE D'AFFAIRES ET ÉCONOMIES, ENGAGEMENT ENVISAGÉ POUR DES MOTIFS ÉCONOMIQUES

**?** *Quelles seraient les motivations pour vous engager dans une démarche RSE ?*  
Plusieurs réponses possibles

### Les leviers vers un engagement



→ Plus de la moitié des entreprises qui n'ont pas encore formalisé de démarche RSE déclarent avoir conscience des enjeux qu'elle représente. Pour ces entreprises, l'engagement dans une telle démarche doit être corrélé à une augmentation de leur chiffre d'affaires (35 %) ou à des réalisations d'économies en termes de coût de production (33 %).

L'amélioration de l'image de l'entreprise sur un plan commercial est la troisième source de motivation exprimée par les répondants.

Seulement 23 % des dirigeants estiment que les contraintes réglementaires constituent une motivation pour engager une démarche globale de RSE.

### Des perspectives encourageantes de diffusion

Dans les deux années à venir, la diffusion des initiatives RSE devrait s'accroître avec 75 % de ces entreprises qui souhaitent mettre en place des actions pour améliorer les conditions de travail ou motiver les collaborateurs.

Les achats responsables devraient en particulier se développer, de même que la réduction de l'impact environnemental des produits et la gestion des compétences.

Globalement, d'ici deux ans, les entreprises seront plus nombreuses à s'engager dans des actions liées à la RSE, premier pas vers la constitution d'une démarche globale en la matière.



Retrouvez cette étude sur  
[www.aquieco.com](http://www.aquieco.com)

*AquiEco*

L'Observatoire économique  
des CCI d'Aquitaine



185, cours du Médoc - CS 20143  
33042 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 11 94 94  
[contact@aquitaine.cci.fr](mailto:contact@aquitaine.cci.fr)  
[www.aquitaine.cci.fr](http://www.aquitaine.cci.fr)

